

La Lettre du Souvenir

Association
pour le Souvenir
des Fusillés
de la Braconne

N°24 - septembre 2014

Nous avons l'honneur de vous inviter
à la cérémonie d'inauguration du
"Chemin du Souvenir"
samedi 18 octobre 2014
à 15 heures
dans la clairière des Fusillés de la Braconne.

Allocution de M. **Michel BOUTANT**,
Sénateur et Président du conseil général de la Charente

*A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur sera offert
par la municipalité de Brie*

L'ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DES FUSILLÉS DE LA BRACONNE a entrepris en 2007 la réalisation d'un « Chemin du Souvenir » pour compléter le monument déjà existant par un circuit à l'intérieur de la clairière où il a été érigé. Il est destiné à l'intention notamment des jeunes générations afin de rappeler ce qu'il s'est passé en ces lieux lorsque les témoins de cette tragédie auront disparu. Il s'agit d'un circuit qui comprend cinq stations, constituées au total de six stèles, accompagnées d'éléments historiques.

Il a pour seul but de raconter les fusillades de la Braconne et d'honorer ceux qui ont mis en jeu leur vie au moment où l'intégrité de notre pays était menacée.

Cette réalisation fait suite à une précédente initiative conduite par l'association. Celle-ci consistait à adjoindre au monument



initial inauguré en 1946, neuf stèles sur lesquelles figurent les noms de 85 résistants de Charente fusillés en d'autres lieux que celui de La Braconne. Leurs noms ont fait l'objet d'un long travail de recherche mené sous l'autorité du Préfet de la Charente. Cette extension du monument de La Braconne en a fait un haut-lieu de la Résistance civile en Charente.

**L'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne remercie
tous les généreux donateurs qui ont contribué à la réalisation
du « Chemin du Souvenir » dans la clairière des Fusillés de la Braconne**

Département de la Charente

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Région Poitou-Charentes



Ministère de la Défense Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives au titre de la réserve parlementaire obtenue avec Jérôme Lambert, député de la Charente, Martine Pinville, députée de la Charente, Emile Germaneau, Saint-Amant-de-Boixe.



Associations

Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leurs amis (ANFFMRF)

Fédération Nationale André Maginot et Confédération Nationale des Retraités Militaires



Associations charentaises (ordre alphabétique)

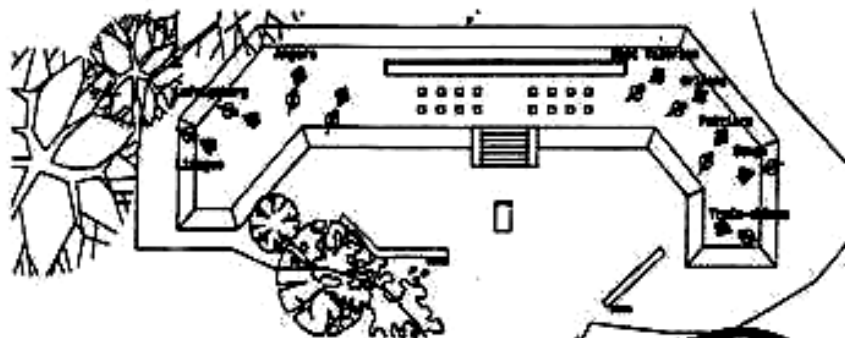
ACVG des PTT - Section Charente
Amicale charentaise des anciens marins combattants
Amicale des anciens du maquis de Bir Hakeim
ANACR Charente
Anciens Combattants - Union Locale de Ruelle
ARAC Charente
Association départementale ADIF
Confédération Nationale Retraités Militaires
Fédération nationale des cheminots - AC section Angoulême
Fédération nationale des cheminots - AC section Charente
Retraités Militaires de Charente
Section des Médailleurs de la Résistance française
Section Fédérale André Maginot Charente
Section FNCR Ruelle
Section FNCR Saint-Amant de Boixe
UDAC-CHARENTE
Union départementale des combattants Volontaires de la Résistance

Communes de Charente (ordre alphabétique)

Bioussac	Genté	Oriolles	Saint- Martin du clocher
Bouteville	Grassac	Plassac	Saint-Brice
Bunzac	Hiersac	Rancogne	Saint-Michel-d'Entraygues
Chalais	Juillé	Rivières	Saint-Projet-Saint-Constant
Champniers	L'Isle d'Espagnac	Rouillac	Sers
Chavenat	Le Tâtre	Roussines	Vars
Feuillade	Mornac	Ruelle -sur-Touvre	Villejoubert
Garat	Nieuil	Saint- Cybardeaux	Vouthon

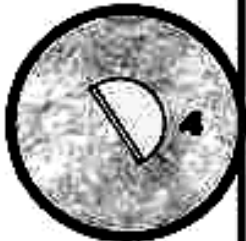
Ainsi que la commune de Brie pour tous les aménagements réalisés autour des stations et dans la clairière. Elle veille tout au long de l'année au nettoyage des abords et met à disposition de l'ASFB les moyens techniques, logistiques et humains nécessaires au bon déroulement des cérémonies.

5 étapes pour mieux comprendre



Le 7 mai 2006, le monument inauguré le 13 janvier 1946 s'enrichit de 9 stèles pour devenir un lieu de souvenir et d'hommage à la Résistance civile en Charente.

Le 13 janvier 1946 est inauguré ce monument destiné à perpétuer leur souvenir.



*Rien que votre beauté aurait dû vous rendre à la lumière
la senteur des haies de chèvrefeuille
À la douceur des vents de nos collines*

Vous vivrez dans la douceur de nos temps éternels

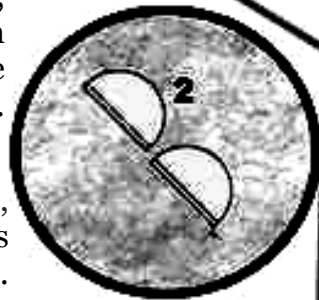


C'est ici, dans cette partie de la clairière qu'ils ont été fusillés et leurs corps jetés dans des fosses.



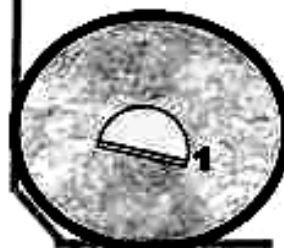
*Les doutes et les peurs resteront enfouis
Nous n'en saurons rien
Que ce silence
Et ce frôlement des feuilles
Par le vent qui s'obstine*

Le 5 mai 1943, les troupes d'occupation nazies fusillèrent en ce lieu six Résistants.



*Les fils sont partis
Les pères savent
Ils ne reviendront pas*

Le 15 janvier 1944, dix autres Résistants connurent le même sort.



Durant la Seconde guerre mondiale, cette clairière a vu se dérouler l'épilogue sanglant d'une des tragédies de la Résistance charentaise à l'occupant nazi.

*Les arbres puisent aux racines de la terre
Leurs certitudes souveraines
Comme tu fus toi-même
Ancré dans notre calcaire
Et voué à la plus grande cruauté*

Les vers qui illustrent le parcours sont de **Michel David**, poète et membre du CA depuis ses débuts.

Plan de financement

RECETTES	
Région Poitou-Charentes	4 000,00 €
Conseil Général Charente	11 500,00 €
Ministère Défense (réserve parlementaire)	2 000,00 €
Associations	7 185,00 €
Communes Charente	4 885,00 €
Dons	350,00 €
Participation de l'ASFB	15 198,33 €
	45 118,33 €

DEPENSES	
Gros Œuvre et Terrassement	37 391,43 €
Gravure des textes sur supports plaques plexi	3 899,70 €
Atelier d'Architecture	3 827,20 €
	45 118,33 €

Entreprises ayant participé à cette réalisation

SARL LOG Extramuros Atelier d'Architecture - Philippe GADY Architecte DPLG (16000 Angoulême)

Ets CHARRIER SAS - Laurent CHARRIER - Maître Artisan (16230 Fontclaireau)

SARL GRAPHI PUB - "Faire Savoir votre Savoir Faire" - Jean-Yves BENOIST (16400 La Couronne)

Nous tenons à remercier Monsieur Eric ROUX - Les Frauds (16590 Brie) pour son travail de réfection du livre en pierre qu'il a offert gracieusement à l'ASFB.

De vous à nous

Après notre dernière cérémonie du 4 mai 2014 dédiée aux seize fusillés de La Braconne et au 70ème anniversaire de la mort de René Chabasse dont le corps fut enseveli sur le même lieu, **Jean-Michel Choisy**, maire de Garat a adressé une lettre à notre présidente. Il écrit notamment : « Je tiens à vous remercier très chaleureusement pour la qualité de cette cérémonie, année après année. C'est en partie grâce au travail de votre association que ce devoir de mémoire s'inscrit dans le temps afin de transmettre « l'Histoire » aux plus jeunes venus en nombre ce jour ».

Claude Berody s'est dit « désolé de n'avoir pu aller à la cérémonie de dimanche », pour une raison médicale. De même, notre ami **Pierre Ratinaud**, (vérificateur aux comptes de notre association) a été empêché d'assister à notre cérémonie du 4 mai à la suite d'une hospitalisation. Egalement retenu à son domicile, **Jacques Carcedo** a écrit « Félicitations. Merci de résister encore et toujours ».

Paulette Robin, fille d'Armand Jean, un des Fusillés de La Braconne, est décédée le 30 juin 2014 à Rochefort (Charente Maritime). Michèle Dessendier a écrit à Guylaine Portal : « Chère Guylaine, même si c'est une délivrance pour ta Maman, la perte d'un être cher est toujours une difficile et

douloureuse épreuve. Au nom de l'ASFB je t'adresse nos sincères condoléances pour t'aider à surmonter cette peine. Même divisées, nos deux associations ne sont qu'une grande famille, celle des Fusillés de la Braconne et sache que ce deuil nous touche. Bien affectueusement, Michèle Dessendier. **Guylaine Portal** a remercié en ces termes : « Le réconfort d'un geste, d'une pensée ou d'une présence lors de cette douloureuse épreuve m'a beaucoup apporté et je vous en remercie sincèrement et de tout coeur. Amicalement, Guylaine Portal.

Jeudi 18 septembre 2014 notre amie **Marie-Thérèse Piveteaud** est décédée d'une longue maladie. Marie-Thérèse était une amie fidèle de notre association, pendant de nombreuses années elle a été la « voix off » de nos cérémonies aux côtés de Mme Hontarrède. Jean-Paul et Marie-Thérèse ont été des membres actifs du bureau de l'association. Nous garderons de Marie-Thérèse un souvenir de douceur, elle avait toujours une marque d'attention pour chacun d'entre nous. La maladie l'avait contrainte à prendre du recul, mais nous avons plaisir à la revoir à chacune de nos cérémonies. Nous assurons à Jean-Paul toute notre amitié et lui envoyons toute notre affection pour le soutenir dans cette douloureuse épreuve.

Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, Mairie. 16590 BRIE

<http://www.cc-braconne-charente.fr/fusilles-braconne>